

Le 25 juin 2024

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, mardi, le 25 juin 2024, à 19 h 00.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel et M. Alain Dumas ;

Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-06-131 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Soumissions – Dek Hockey
5. Soumissions – Agrandissement cabane puits Dumas
6. Offre de services – Stantec – Prolongement égout sanitaire route 173 – Plan à 40%
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

SOUSSIONS – DEK HOCKEY

24-06-132 ATTENDU QUE trois soumissions pour la fourniture et l'installation du terrain de Dek hockey ont été reçues;

ATTENDU QU'après analyse, le comité de sélection n'a décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande l'acceptation de l'offre de services faite par PERMAFIB, no SH2022-124 R01, au montant de 97 676.23 \$ plus taxes.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Yvan Bélanger et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la recommandation d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'installation du terrain de Dek hockey à PERMAFIB au montant de 97 676.23 \$ plus taxes.

SOUSSIONS – AGRANDISSEMENT CABANE PUIITS DUMAS

24-06-133 ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue pour les travaux d'agrandissement de la cabane du puits Dumas afin de permettre de séparer les entrées d'eau des puits P1 et P2 et d'ajouter le puits P5;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement :

QUE le conseil octroie le contrat pour les travaux d'agrandissement de la cabane du puits Dumas aux Constructions Parfecto Inc. au montant de 21 368.50 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – STANTEC – PROLONGEMENT ÉGOUT SANITAIRE ROUTE 173 – PLAN À 40%

24-06-134 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Stantec, datée du 20 juin 2024, au montant de 7 200 \$ plus taxes, pour la réalisation d'un plan à 40% d'avancement afin de permettre de valider la conformité du lotissement en lien avec le projet de prolongement de l'égout sanitaire sur la route 173.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-06-135 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19 h 03.

La prochaine séance régulière sera à 19 h, lundi, le 8 juillet 2024, à la salle Optimiste.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 25 JUIN 2024

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.

Gabriel Giguère
Maire

Chantal Poulin
Directrice générale/greffière-trésorière